Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 32 (1940)

Heft: 1

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si nous ramenons à 100 l'imposition sur le revenu du travail, nous constatons que l'impôt sur le revenu du capital oscille entre 171 et 3562, en d'autres mots que la fortune et le revenu de la fortune sont imposés jusqu'à 35 fois plus que le travail. Par contre, lorsque le revenu de la fortune atteint 50,000 francs, il n'est plus imposé que 2,4 fois plus qu'un revenu correspondant provenant du travail. Nous pouvons considérer ces chiffres comme se rapprochant de la justice fiscale.

N'oublions pas qu'à ces impôts sur le revenu du travail et de la fortune et de la fortune elle-même s'ajoutent les charges fiscales sur la consommation, notamment les droits de douane. Si nous prenons l'exemple d'une famille de 4 personnes, nous constaterons qu'elle verse chaque année 336 francs en moyenne en impôts sur la consommation (1938). Bien que tous les citoyens ne soient pas frappés de la même manière par ces taxes sur la consommation, ce sont néanmoins les familles à revenu modeste qui sont relativement

les plus touchées par ce genre d'imposition.

La Suisse, même si nous faisons abstraction des 18 milliards qui, selon les estimations de M. le professeur Grossmann, sont fraudés à l'impôt, dispose encore de réserves fiscales inemployées. En effet, les impôts sur les successions sont encore limités à certains cantons et le taux de l'imposition sur la fortune peut être augmenté pour les catégories supérieures. Quant à l'imposition sur les traitements et salaires, elle a en quelque sorte atteint son plafond. Nous pouvons nous attendre à ce que les charges nouvelles que la guerre impose à la Confédération, aux cantons et aux communes entraînent de nouvelles augmentations d'impôt. Le Conseil fédéral est en train d'étudier les projets financiers qu'il a l'intention de soumettre au parlement lors de sa prochaine session. Nous espérons que les augmentations prévues ne concerneront que ceux qui sont en mesure de les payer et que les nouveaux impôts ne créeront pas de nouvelles injustices.

Education ouvrière

Réflexions sur les groupes d'études syndicales.

Une expérience dans les Montagnes neuchâteloises.

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en publiant dans la «Revue syndicale suisse» l'opinion de deux animateurs de cercles d'études syndicales. Dans notre numéro de septembre 1939, Robert Jaquet nous a fait part des réflexions que lui ont inspirées les Cercles d'études syndicales de Genève.

Aujourd'hui c'est au tour d'Adolphe Grädel d'en faire autant à propos de l'activité des cercles des Montagnes neuchâteloises. Cet excellent article sera certainement lu avec le même plaisir que celui de Robert Jaquet. Les participants et les animateurs de nos cercles d'études syndicales en Suisse romande seront heureux, nous n'en

doutons pas, de confronter ces expériences faites dans deux régions bien différentes et d'en tirer d'utiles suggestions pour leurs propres cercles.

La rédaction.

Le mouvement d'éducation ouvrière dans notre pays, quoiqu'il ne soit pas né d'hier, se trouve encore dans une période de recherches et d'expériences en ce qui concerne la formation des militants et des cadres du mouvement ouvrier. C'est qu'en ce domaine ,moins qu'en tout autre, il n'est guère possible d'imiter simplement ce qui s'est fait à l'étranger. Certes, ce ne sont pas les exemples qui manquent, depuis le mouvement éducatif anglais de caractère «extension universitaire» jusqu'au superbe édifice de nos amis belges qui ont su grouper et centraliser tous les efforts éducatifs du mouvement ouvrier à quelle branche qu'ils se rattachent.

Mais chaque pays, chaque région a ses coutumes, ses traditions et une culture différentes. Les caractères et le tempérament, le degré et l'ancienneté de l'industrialisation, les conditions de vie même, sont autant de facteurs qui influencent sur les formes que peuvent prendre les mouvements d'éducation ouvrière. Cette situation paradoxale au siècle de la normalisation et de la centralisation nous excusera auprès du lecteur d'exposer ici une expérience d'intérêt purement régional et des vues strictement limitées à un petit cercle lorsqu'elles ne sont pas personnelles.

Lorsque, l'année passée, la centrale suisse d'éducation ouvrière convoqua une séance de délégués des organisations syndicales et des C.E.O. pour lancer les «Groupes d'études syndicales», les délégués des Montagnes neuchâteloises, sans avoir de plan bien défini à exposer, avaient tout de même des idées générales et des convictions particulières qu'ils étaient heureux de pouvoir confronter avec celles des délégués d'autres régions du pays. L'assemblée eut le mérite de démontrer clairement qu'il était impossible de mettre sur pied un programme rigide applicable à toute la Suisse romande. Les expériences faites en certaines grandes villes ne pouvaient pas être tentées dans les Montagnes sans être «transposées». Le milieu n'est pas le même. Les préoccupations d'ordre social, économique et politique ne s'expriment pas de la même manière au bord du Léman que chez les Montagnards. La mentalité est autre. Les courants intellectuels qui se manifestent dans la «capitale des nations» et les préoccupations qui en découlent n'influencent pas aussi profondément les populations isolées à mille mètres d'altitude et vouées surtout aux problèmes pratiques de la lutte contre des conditions climatiques, géographiques et économiques défavorables.

D'autre part, les moyens d'action des deux régions ne sauraient être comparés. Une ville universitaire a des possibilités que nous n'avons pas, soit en ce qui concerne le personnel enseignant, soit dans le degré de préparation et de culture générale de ceux qui sont appelés à former les groupes d'étude.

Les débats de l'assemblée des délégués à Neuchâtel révélèrent d'ailleurs des différences appréciables dans la conception même du rôle et du but de l'éducation ouvrière, ce qui, forcément, se répercute sur l'orientation à donner aux groupes d'études syndicales, aux méthodes à préconiser, à la matière à étudier.

Que le lecteur nous permette donc d'exposer en quelques lignes notre conception de l'éducation ouvrière, conception dont nous nous sommes inspirés pour la création des «Groupes d'études syndicales».

Quels sont les buts de l'éducation ouvrière?

D'une façon générale, son rôle primordial est d'enrichir le patrimoine culturel de la classe ouvrière, de lui ouvrir de nouveaux horizons, de développer la personnalité de l'ouvrier, ses capacités individuelles dans tous les domaines et combler certaines lacunes de l'éducation officielle.

Mais sa tâche essentielle est d'apprendre au travailleur à penser et à réfléchir par lui-même. Il importe davantage à la classe ouvrière de posséder un esprit critique bien aiguisé, une pensée propre, une vie spirituelle indépendante, que de traîner avec elle un bagage de connaissances encombrantes et sans grande valeur pratique. L'expérience du fascisme prouve surabondamment que c'est la force des sentiments et des convictions, le dynamisme psychologique si l'on veut, qui l'emporte sur l'accumulation des connaissances non assimilées.

D'autre part, l'éducation ouvrière, par la formation des personnalités, doit fournir une réserve où le mouvement ouvrier pourra puiser des cadres nouveaux qui se spécialiseront par la suite dans une direction donnée.

Cela nous amène à la nécessité de concevoir l'éducation ouvrière en deux étapes.

La première vise à une formation générale et s'adresse à la grande masse ouvrière. C'est la tâche des C.E.O. telle qu'elle a été poursuivie jusqu'à aujourd'hui.

La seconde a un but plus restreint: celui de préparer les militants dont le mouvement ouvrier a besoin. Cette tâche incombe avant tout aux organisations intéressées, syndicats, coopératives, Parti socialiste.

La première est caractérisée par l'emploi de moyens tels que conférences, voyages, séances cinématographiques, musicales, artistiques, etc., qui s'adressent à des auditeurs changeants sans que le but de l'action ne soit menacé.

La seconde ne peut plus se contenter de ces moyens. Elle ne vise qu'une minorité psychologiquement préparée à une action au sein du mouvement ouvrier. Ces éléments sont des sympathisants, quelquefois des convaincus de longue date. Ce qui leur manque, c'est une formation «technique» — qu'on excuse ce mot un peu dur pour ce qu'il doit exprimer — pour devenir des militants et pénétrer d'une façon plus active au sein du mouvement ouvrier.

Comment former le militant ouvrier?

Le type du militant ouvrier complet serait celui qui se voue également aux activités syndicales, coopératives et politiques. Ceux-là, hélas, deviennent de plus en plus rares par la force même des choses. Avec la complexité des problèmes qui se posent à la classe ouvrière, bien peu nombreux sont ceux qui peuvent mener de front cette triple activité. Une spécialisation s'est imposée du fait que la dispersion des forces du militant finit par l'appauvrir et affaiblit le mouvement en même temps.

De là le besoin de former des militants se vouant plus spécialement à l'une des branches du mouvement ouvrier vers laquelle ils se sentent plus particu-lièrement attirés. Ceci dit, il est naturel de charger chacune de ces branches de la recherche et de la préparation des éléments qui constitueront ses propres cadres et cela dans un sens conforme à ses besoins. Sans doute y a-t-il là un danger comme dans toute spécialisation excessive et qui pourrait conduire à l'interprétation étroite des intérêts de la classe ouvrière. La spécialisation peut conduire suivant les circonstances, soit à une conception purement théorique et abstraite, soit à l'unique défense d'intérêts immédiats égoïstes en contradiction avec les intérêts permanents du mouvement ouvrier.

Il serait dangereux que les militants qui se vouent à une activité déterminée coupent les ponts avec les formes parallèles du mouvement ouvrier. Pratiquement, il est impossible de tracer une frontière rigide entre les intérêts des consommateurs, des producteurs, des citoyens. Les intérêts économiques et politiques s'enchevêtrent. L'homme purement «économique» ou «politique» n'existe pas. La machine humaine est vraiment trop complexe pour se prêter à une classification aussi arbitraire. Le mouvement ouvrier est comme un fleuve à trois embranchements, mais avec une source commune et dont les eaux aboutisssent au même réservoir. Aucun des embranchements n'est absolument indépendant des autres, ni ne saurait ignorer systématiquement les autres dans leur source et leur aboutissement.

C'est de cette conception que nous sommes partis pour la création d'un

groupe d'études syndicales.

Comme son nom l'indique, le champ d'action du groupe est nettement limité aux problèmes syndicaux, mais ces problèmes seront examinés dans leur sens le plus large et en relation avec l'ensemble du mouvement ouvrier. Son but fondamental est la formation de militants, c'est-à-dire la préparation des cadres de l'organisation syndicale. Mais il doit tendre à un second résultat non moins important: préparer des syndiqués qui connaissent leur organisation, les problèmes qu'elle doit résoudre, les difficultés qu'elle rencontre, etc. Le groupe doit former des cellules actives, vivantes, qui défendront l'organisme contre les maladies et les déformations éventuelles.

Cette formation doit être prudente, systématiquement adaptée aux éléments dont on dispose. La grande majorité de ceux qui participent aux groupes sont des ouvriers. Il faut en tenir compte et savoir limiter les ambitions assez naturelles des animateurs qui seraient tentés de vouloir tout expliquer et tout élucider, y compris les problèmes philosophiques, juridiques, historiques, etc., qui peuvent se poser au sein du mouvement ouvrier. Pour ne point rebuter les ouvriers, il faut partir des choses simples, des expériences de la vie quotidienne, pour passer progressivement aux problèmes plus complexes par un enchaînement logique. Pour que le groupe ne dégénère pas en parlote, l'étude ne doit pas commencer par des problèmes de doctrine, mais par l'examen de choses pratiques où l'ouvrier peut exercer son bon sens et sa logique sur la base de son expérience personnelle. L'étude débutera par les choses de nature à fortifier la foi en l'idéal et à renforcer les convictions qui doivent être à la base de notre mouvement. Ce n'est que plus tard que la méthode critique et l'analyse doctrinale pourront être introduites. En aucun cas les discussions ne doivent conduire à semer le doute, à briser l'élan spontané par une analyse déséchante et soit disant scientifique. Tout cela dépend d'ailleurs

des moyens et du programme

que les groupes adopteront.

La Centrale d'éducation ouvrière a édité une brochure très complète qui expose les moyens à la disposition des animateurs pour mettre sur pied un groupe vivant. Entre le groupe de lecture et le groupe d'études, La Chaux-de-Fonds a opté pour le groupe d'études. Le Locle a choisi une voie intermédiaire en introduisant des lectures en fin de séance. Dans les deux localités, la plus large place a été faite à la discussion. Il importe en effet que les exposés ne soient pas trop longs et qu'ils soient suivis de discussions. Les exposés sont considérés comme une introduction à un problème qui doit être discuté dans le groupe. Durant l'exposé, les participants restent passifs. Avec la discussion, ils deviennent actifs, ils exercent leur sens critique, apprennent à s'exprimer publiquement et à défendre une opinion. Ce résultat n'est pas toujours aussi facile à atteindre qu'on pourrait le supposer. Aussi est-il sage de prévoir une

partie récréative après la partie éducative pour délasser, créer une atmosphère amicale et de confiance mutuelle. C'est la tâche de l'animateur du groupe de veiller à la liaison de tous les éléments en présence, à «rompre la glace» dès la première prise de contact. Il faut à tout prix éviter que les groupes d'études prennent l'allure de «cours» ou d'«écoles» dans lesquels un «professeur» enseigne une «science» devant laquelle les auditeurs doivent s'incliner.

Un autre écueil qui menace les groupes serait de vouloir «forcer» le programme, de traiter en quelques «leçons» tous les problèmes du mouvement syndical, son histoire et les perspectives d'avenir, ses relations avec les autres formes du mouvement ouvrier et les questions sociales, économiques et politiques qu'il soulève. «Qui trop embrasse, mal étreint.» Pour faire œuvre utile, il faut savoir se limiter, préférer le travail en profondeur à celui de surface et «diluer» la matière plutôt que de la «concentrer».

C'est pour toutes ces raisons que l'Union ouvrière du Locle et celle de La Chaux-de-Fonds résolurent, tout en se basant sur le plan de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, d'étendre la matière sur quatre séries de dix à treize séances. En effet, les treize «leçons» proposées par la Centrale d'éducation forment un cycle contenant la matière d'un semestre de cours universitaire. Vouloir obliger des ouvriers à s'assimiler un tel programme en 13 leçons est une impossibilité manifeste. Une telle tentative aurait été vouée à une faillite certaine. Même si les participants avaient «tenu le coup», ils n'auraient pu digérer un menu aussi copieux.

Voici les quatre cycles prévus dont le premier a été exécuté l'hiver dernier, le second étant en préparation pour l'hiver prochain:

- 1. Histoire du mouvement syndical à l'étranger.
- 2. Histoire du mouvement syndical en Suisse.
- 3. Problèmes actuels du syndicalisme suisse.
- 4. Doctrines et relations des organisations syndicales avec les autres formes du mouvement ouvrier.

Peut-être demanderez-vous la raison pour laquelle l'étude débute par 13 séances sur le mouvement syndical à l'étranger, alors que, selon un principe énoncé plus haut, il faut partir de ce qui est connu pour aboutir à ce qui l'est moins ou pas du tout?

Cette raison est simple. L'étude du mouvement syndical suisse paraîtrait fastidieuse sinon inutile à des syndiqués suisses qui ont l'impression de le connaître suffisamment. En débutant par le mouvement à l'étranger, on suscite l'intérêt et la curiosité qui permetteront d'attirer l'attention sur des problèmes analogues en Suisse, d'établir des comparaisons fructueuses sous une forme attrayante. L'essentiel étant de relier l'histoire du syndicalisme à l'étranger à celle des syndicats suisses. Le terrain se trouve ainsi préparé pour l'étude des organisations syndicales dans notre pays.

Le deuxième cycle se fera sur le même schéma que le premier en faisant revivre les problèmes qui se sont posés au mouvement syndical depuis son origine et en établissant des comparaisons avec ceux que nos organisations doivent apporter aujourd'hui. Sans doute on pourra nous reprocher d'employer une méthode qui n'a rien de classique. Peu nous importe. Ce qui compte, ce n'est pas la logique impeccable du système pédagogique employé, ni le caractère «scientifique» de la méthode historique utilisée. Ce qui compte, c'est le résultat, c'est d'intéresser le groupe, de faire naître le désir de connaître l'histoire du mouvement auquel on participe. La lecture, les discussions, les conférences ultérieures viendront combler les lacunes. L'essentiel aura été fait.

Le problème des conférenciers.

Le programme établi, il fallait le réaliser, c'est-à-dire trouver les conférenciers chargés de faire les exposés. Il eut été très facile de faire appel à des camarades du corps enseignant. Nous sommes persuadés que nous eussions trouvé les bonnes volontés indispensables. Mais eut-il été indiqué de procéder de cette manière?

Pour les organisateurs, c'eût été un moyen fort simple de se décharger d'une tâche considérable. Nous ne l'avons pas fait afin de rester fidèles au but que nous nous sommes assignés: préparer des militants. Or le problème des conférenciers fournit précisément l'occasion soit de former de nouveaux militants, soit de parfaire les connaissances de ceux qui se chargent des exposés. Au lieu de faire appel à des intellectuels, nous avons recherché des camarades capables de faire une étude et d'en communiquer les fruits aux membres du groupe. C'était demander un travail considérable à des manuels ou des employés qui ne sont pas familiarisés avec les recherches historiques, qui ne sont pas des orateurs consommés, ni des pédagogues avertis. Mais nous avons compté sur leur dévouement, sur leur connaissance pratique des difficultés de la vie ouvrière, des préoccupations permanentes des travailleurs, pour qu'ils exposent l'histoire et les problèmes du mouvement ouvrier avec la simplicité et le relief, avec l'accent qui peuvent toucher les travailleurs.

L'expérience a prouvé que ce moyen peut donner d'excellents résultats. Cinq camarades se partagèrent les treize exposés sur le mouvement syndical étranger. Chacun d'eux prit possession de la documentation qui avait été préalablement établie et se mit au travail un mois avant l'ouverture du «cours». Pour assurer l'unité d'interprétation et éviter des lacunes trop importantes, les cinq «conférenciers» se réunirent à deux reprises lorsqu'ils eurent préparé la matière de leurs exposés et se firent mutuellement connaître leur plan de travail.

Ce travail préparatoire accompli, il ne restait plus qu'à réunir un nombre suffisant de participants. Dans les deux localités, l'Union ouvrière adressa un appel aux sections syndicales, afin qu'elles fournissent elles-mêmes les adresses des camarades susceptibles de s'intéresser au groupe. Dans chacune des deux villes, un groupe d'une vingtaine de membres fut mis sur pied. Jusqu'à la fin du cycle prévu, la moyenne de la fréquentation des séances fut satisfaisante puisqu'elle resta de 15 membres environ. Et lorsque la saison fut terminée, une petite soirée intime réunit les participants et les organisateurs scellant l'amitité et l'unité du groupe.

Comme on voit, les résultats ne sont pas tels qu'ils doivent attirer l'attention générale, ils sont modestes comme nos prétentions. L'expérience est en cours. Nous croyons avoir appliqué une méthode qui convient à notre région et qui s'applique aussi exactement que possible à notre conception de l'éducation ouvrière. L'avenir dira si elle peut donner les fruits que nous en escomptons. Mais, quel que soit le sort du programme que nous avons exposé, nous pouvons dire que l'œuvre entreprise en ce domaine par les organisations ouvrières ne sera pas vaine. La semence que nous aurons jetée germera un jour. Le sol labouré ne l'est jamais en vain. Nous sommes persuadés que ce travail silencieux aura une portée salutaire dans le cycle de son action. Ad. Grädel.